

Bruxelles, le 31 octobre 2018
(OR. en)

Dossier interinstitutionnel:
2018/0337(NLE)

13636/18
COR 1

ENV 697
COMER 109
MI 770
ONU 92

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
N° doc. Cion:	12561/18 - COM(2018) 657 final
Objet:	Projet de décision du Conseil relative à la position à adopter au nom de l'Union européenne lors de la deuxième réunion de la conférence des parties à la convention de Minamata sur le mercure en ce qui concerne l'adoption de directives relatives au stockage provisoire écologiquement rationnel du mercure, à l'exclusion des déchets de mercure, visé à l'article 10, paragraphes 2 et 3, de la convention - Adoption

Le présent corrigendum ne concerne pas la version française.